

**L'A.R.T.A.A.S.** Association pour la Recherche et le Traitement des Auteurs d'Agressions Sexuelles sous main de justice, est une association (loi 1901) née du regroupement de cliniciens, psychothérapeutes ayant participé à une recherche-action nationale pour la Direction Générale de la Santé (1993-1995) sur la psychopathologie des auteurs d'agression sexuelle, souhaitant poursuivre une réflexion commune.

**L'ARTAAS a pour but :**

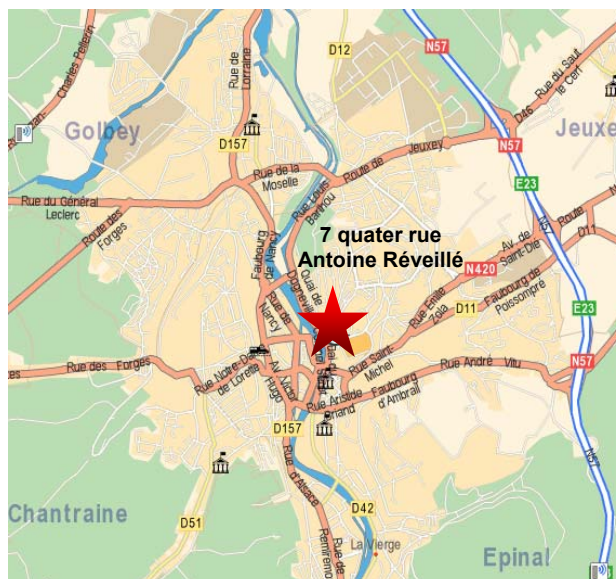
- de promouvoir la recherche, les actions thérapeutiques (dont les réseaux de soins), la formation des personnels et catégories professionnelles concernées.
- de regrouper et relayer les informations sur les thérapeutiques.
- d'être le représentant des adhérents devant les instances administratives régionales et nationales.

Depuis sa création, en son volet formation, l'ARTAAS a organisé des colloques, des sessions de formations subventionnées par la DGS pour de futurs médecins coordonnateurs. Les membres de l'association interviennent dans des enseignements universitaires : DU, DIU, DESS ; participent aux formations continues : ENAP (École Nationale d'Administration Pénitentiaire), ENM (École Nationale de la Magistrature), ENSP (École Nationale de la Santé Publique).

Les cycles de formation 2000-2004 ont eu pour objectif d'offrir des bases de travail à des praticiens de terrain, formateurs, futurs médecins coordonnateurs et acteurs de réseaux de soins dans le cadre de l'application de la loi du 17 juin 1998 en son volet de « suivi socio-judiciaire » et plus particulièrement de « l'injonction de soins ».

Le cycle de formation 2008-2009 vise à donner un approfondissement des cycles précédents, tant au niveau clinique, thérapeutique et institutionnel, que dans l'articulation Santé-Education-Justice, en privilégiant l'échange autour des expériences professionnelles et des analyses qui y affèrent.

**PLANS D'ACCES EPINAL**



**Arrêts de Bus :**

- Ligne 2 « Réveillé »**
- Ligne 4 « Hôpital »**



**Mardi 17 novembre 2009**

**JOURNEE DE FORMATION REGIONALE**

*La prise en charge des auteurs d'agression sexuelle dans le cadre de l'injonction de soin :*

**Suivi socio judiciaire : La place du Médecin Coordonnateur**

*Sous l'égide de la Direction Générale de la Santé Avec le concours du C.H. Ravenel*

**Clos des écureuils 7 quater, rue Antoine Réveillé 88000 EPINAL**

Inscriptions au secrétariat de l'ARTAAS :

Isabelle FACHE 123 rue de Reuilly 75012 PARIS

Tel. 06 10 04 69 83

N° Siret : 408954800031 N° Agrément : 11754359075

APE : 9499Z

Coordination de la formation :

Ghislaine RENARD Référente Régionale ARTAAS Est

Renseignements : 06 27 12 60 20

De la loi du 17 juin 1998 (décret d'application de mai 2000) découle la mise en place des suivis socio-judiciaires et de l'injonction de soins pour les auteurs d'infractions sexuelles. Cette loi a, par la même occasion créé une nouvelle et essentielle articulation entre la Santé (soignants) et la Justice (JAP, SPIP) : le médecin coordonnateur.

Cette journée organisée par l'ARTAAS a pour but d'informer et d'optimiser le lien entre les différents acteurs de ce réseau. Elle propose, par le biais d'échanges inter-actifs entre les participants, d'aborder différentes questions, problèmes rencontrés sur le terrain afin de trouver ensemble des pistes de réponses acceptables par tous et dans le respect éthique et déontologique de leur singularité d'action.

Cette formation est ouverte à tous les professionnels concernés par le suivi des personnes sous injonction de soins (médecins coordonnateurs, experts, santé, justice,...).

Afin de permettre des échanges entre les différents acteurs, le nombre de places sera limité.

Un dossier pédagogique (articles, bibliographie, textes de lois) sera remis aux participants.

Cette journée, subventionnée par la Direction Générale de la Santé, fait partie des formations régionales proposées par l'ARTAAS.

Une journée nationale sera organisée en 2010.

## MATIN

- 8h30 / 9h** **Accueil des participants**
- 9h / 9h20** **Allocutions d'ouverture :**  
**Evelyne MOLINS**, Directeur du CH Ravenel  
**Dr Marylène MORDASINI**, Présidente de la CME, Psychiatre, Responsable du Pôle des Vosges Centrales, CH Ravenel
- 9h20 / 9h30** **Présentation de l'ARTAAS :**  
**Bernard SAVIN**, Président de l'ARTAAS
- MODERATEUR : Dr Marylène MORDASINI**
- 9h30 / 10h15** **« Abord historique des relations Psychiatrie / Justice »**  
**Dr Alain SCHANG**, Psychiatre, Médecin Coordonnateur, Responsable du Pôle de Remiremont & ses Vallées
- Discussion**
- 10h15 / 11h** **« La loi du 17 juin 1998 et sa mise en oeuvre »**  
**Valérie LACOUR**, Juge de l'Application des Peines (TGI d'Epinal)  
**Salima DJEGLOU**, Substitut du Procureur de la République (TGI d'Epinal)
- Discussion**
- PAUSE**
- 11h30 / 12h15** **« De l'obligation de soins à l'injonction de soins : un nouveau rôle pour le SPIP ? »**  
**Philippe THOMAS**, Chef de Service SPIP des Vosges  
**Michel MARCHAL**, Assistant Social (SPIP des Vosges)
- Discussion**
- 12h15-14h** **DEJEUNER**

## APRES-MIDI

**Modérateur : Dr Hassan SAMAN**

**14h / 15h** **« Pratique et éthique de la fonction de médecin coordonnateur »**  
**Dr Sophie BARON LAFORET**, Psychiatre, Vice-présidente de l'ARTAAS, Responsable du CRIAVS Ile de France

**Discussion**

**15h / 16h** **« Prise en charge thérapeutique des auteurs de violences sexuelles »**  
**Bernard SAVIN**, Docteur en psychologie, Président de l'ARTAAS, responsable-projet du CRIAVS Picardie

**Discussion**

**PAUSE**

**16h15 / 17h15** **« Il y a un Centre Ressources à Nancy. Parlons-en »**  
**Arnaud COLAS**, Psychologue, Centre Psychothérapique de Nancy, membre ARTAAS

**Discussion**

**17h15 / 17h30 CONCLUSION**

**Dr Hassan SAMAN**, Praticien Hospitalier Responsable de l'équipe psychiatrique de l'UCSA de la Maison d'Arrêt d'ÉPINAL, Médecin coordonnateur  
**Ghislaine RENARD**, psychologue, CH Ravenel, référente régionale ARTAAS